



LAURAC en VIVARAIS

Infos Municipales

Janvier 2012
N° 21

Bonjour à tous,

En raison d'un léger retard dans la parution du Vivre à Laurac n°54, c'est par l'intermédiaire de cet « Infos n°21 » que je viens, ainsi que l'équipe municipale, vous souhaiter une bonne et heureuse année 2012.

Qu'elle vous apporte santé, bonheur et prospérité en ces temps difficiles.

Meilleurs Vœux 2012

Réunion du Conseil Municipal du vendredi 16 décembre 2011

FONCTION DE GARDIENNAGE DE L'EGLISE

La somme allouée pour la fonction de gardiennage de l'église en 2012, 440 €, sera versée directement à la paroisse St Joseph de Largentière.

RECTIFICATION DE L'ACTE DE VENTE TROUILLAS/COMMUNE DE LAURAC DU 7 OCTOBRE 2010

Le conseil n'est pas opposé à une modification des termes de la transaction. Il est dans l'attente d'un courrier formulé. Une rencontre est envisagée pour avancer sur ce dossier.

AUTORISATION DE CONSTRUIRE SUR LE DOMAINE PUBLIC

Au vu des pièces présentées, le conseil autorise la construction d'un escalier sur le domaine public aux conditions suivantes :

- les voisins doivent accepter le principe de cette construction,
- celle-ci devra respecter des critères d'esthétique définis par la commission Bâtiments,
- il sera établi avec la commune un bail emphytéotique ou servitude (à définir).

SOUTIEN AU MAIRE DE LARGENTIERE

Monsieur le maire de Largentière ayant été condamné avec sursis dans l'affaire d'un accident lors d'un tir de feu d'artifice, les élus manifestent leur émotion et leur soutien unanime à leur collègue.

MODIFICATION SUR LES DROITS DE PLANTATION DE VIGNES (EUROPE)

Le conseil apporte son soutien aux viticulteurs français contre la décision européenne de rendre totalement libre la plantation de vignes sur tout le périmètre européen.

INDEMNITE DE LA TRESORIERE

Le conseil délibère favorablement sur l'octroi de l'indemnité de la trésorière, soit 134 €.

DIVERS : La piscine LA PERLE D'EAU

La fréquentation de la piscine intercommunale est satisfaisante (120 000 entrées), notamment la fréquentation scolaire.

Le conseil d'administration se félicite de la présence d'un personnel compétent.

Il est prévu la création d'une salle de réunion, salle hors sac pour un coût évalué à 120 000 €.

Le déficit de l'année devrait se situer entre 40 et 50 000 €. En conséquence, la part communale devrait augmenter prochainement.

MARCHE PUBLIC : ATTRIBUTION DES LOTS DE LA SALLE INTERGENERATIONNELLE

Après étude, le conseil a entériné l'avis de la commission d'appel d'offres, les lots ont ainsi été attribués :

Lot	Libellé	Candidat retenu	Montant H.T.
1	GROS ŒUVRE MACONNERIE	LATOURRE	67 252. 19
2	CHARPENTE COUVERTURE ZINGUERIE	BMS	59 438. 74
3	DALLAGE INDUSTRIEL	SIVAR	15 713. 15
4	MENUISERIE EXTERIEURE ALUMINIUM VITREE	3F	41 550. 00
5	MENUISERIE BOIS INTERIEURE FERRONNERIE	3F	7 246. 00
6	PLATRERIE CLOISON SECHE ISOLATION PEINTURE	GASSEND	45 884. 70
7	REVETEMENT DE SOL ET CARRELAGE	CHOLVY	22 886. 66
8	ENDUIT DE FACADE	FAÇADES MOSAÏC	6 297. 83
9	CHAUFFAGE PLOMBERIE VENTILATION	GASCO N	39 034. 47
10	ELECTRICITE	G. ROBERT	26 737. 25
11	TERRASSEMENT VRD CLOTURE	MANENT	16 124. 68
	TOTAL H. T.		348 165. 67

SIDOMSA : le Compost Vert

Le SIDOMSA revalorise les déchets verts produits sur notre territoire en les transformant en compost.

Sur le site de Lavilledieu, l'opération de décomposition dure environ 7 mois, puis après la maturation (2 mois), le produit stabilisé est criblé et analysé (norme NF U 44-051).

Labellisé par Rhône-Alpes Qualité Compost, utilisable en agriculture biologique, il peut être épandu au potager, en jardinières à raison de 4 kg/m².

Celui-ci est aujourd'hui disponible à la vente, conditionné en sacs de 40 L (soit 20 kg).

La vente se fait à l'unité (3.90 € net) ou selon un tarif dégressif de 3.10 € à 2.70 € selon les quantités commandées.

Pour tous renseignements :

site : www.sidomsa.net

contact : sidomsa@wanadoo.fr

ENQUETE PUBLIQUE PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Commune de Laurac-en-Vivarais 07110 (Ardèche)

Objet de l'enquête publique : Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Laurac-en-Vivarais.

Le Maire de la commune de Laurac-en-Vivarais a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU.

A cet effet, Monsieur Paul GINESTE, retraité, a été désigné par le président du tribunal administratif de Lyon comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie de Laurac-en-Vivarais
du Lundi 30 janvier 2012 au Jeudi 1^{er} mars 2012
aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie les

jeudi 2 février 2012 de 14h à 17h,
samedi 11 février 2012 de 9h à 12h,
jeudi 16 février 2012 de 14h à 17h
et samedi 25 février 2012 de 9h à 12h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication.

Mairie
Rue Frère Serdieu
07110 Laurac-en-Vivarais
Tel : 04 75 36 83 19
Fax : 04 75 36 86 46
Email : mairie@lauracenvivarais.fr
Site Internet : <http://www.lauracenvivarais.fr>



Avancement des travaux du bâtiment
« bibliothèque »
place Galfard

Début de chantiers

Trois chantiers vont être lancés en 2012 :

- lotissement « Les jardins de Marie Louise », durée des travaux environ 18 mois,
- salle intergénérationnelle, quartier Le Clot, durée des travaux 12 mois,
- déplacement du transformateur, rue des fleurs.

Durant cette gêne occasionnée par le développement de la commune, nous devons être à la fois patients et attentifs sur les voies de passage.

Communiqué Secours Catholique

Les vacances constituent un temps de construction personnelle, dans un environnement favorable à la découverte, l'échange et l'écoute. En ouvrant votre maison, vous partagez une rencontre humaine bénéfique pour un enfant, pour sa famille et pour la vôtre.

Pour participer au développement et à l'épanouissement d'un enfant, pour contribuer à sa socialisation et promouvoir ses capacités, et pour favoriser son autonomie, accueillez cet été un enfant de 6 à 11 ans !

Nous accompagnerons votre démarche dans l'esprit qui nous anime : désintéressement, respect des différences et des croyances religieuses, reconnaissance des richesses et des capacités de l'enfant, discrétion sur son passé et sur sa famille.

Pour partager la chaleur de votre foyer cet été, contactez-nous

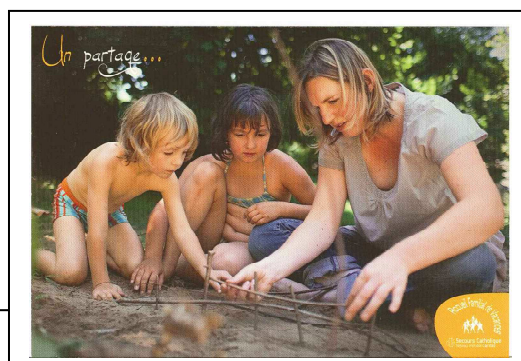
tél. : 04 75 78 46 43

mail : afv.260@secours-catholique.org

courrier : Secours Catholique AFV

7, rue du Parc

26000 VALENCE



p. 4



Un panneau très prisé



Ces photos nous sont aimablement parvenues de vacanciers de l'Yonne et de l'Essonne.